



Winnipeg INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le lundi 7 mars 2011

Établissement d'une nouvelle politique de dividendes pour appuyer les priorités de financement

Recettes basées sur les tarifs pour le financement des services municipaux

Winnipeg, 7 mars – Le budget de fonctionnement préliminaire de 2011 et les plans financiers de 2012 et de 2013, que le Comité exécutif a déposés aujourd'hui, contiennent une recommandation en vue de la création d'un dividende sur les services d'eau et d'égout qui générerait environ 17 millions de dollars par année pour le financement des services municipaux.

Ce dividende prendrait la forme d'une somme annuelle que les services publics d'eau et d'égout verseraient à leur propriétaire, c'est-à-dire la ville de Winnipeg, et serait similaire au rendement que les actionnaires reçoivent sur leurs placements. D'autres services municipaux, notamment ceux de Calgary et d'Edmonton, versent des dividendes équivalant à un taux de 8 à 10 pour cent à leur ville. Le dividende proposé dans le budget de 2011 correspond à 8 pour cent du taux des recettes brutes des services d'eau et d'égout.

« Cette pratique s'apparente aux dividendes que la ville recevait autrefois d'Hydro-Winnipeg et est similaire à celles d'autres grandes villes canadiennes, affirme le conseiller Scott Fielding, président du Comité d'orientation permanent des finances.

« Winnipeg connaît des difficultés énormes à trouver suffisamment de revenus pour couvrir les coûts des services qui sont de plus en plus chers. La création de ce nouveau dividende nous permet de maintenir et d'accroître nos services d'une manière très transparente pour les citoyens et les citoyennes. »

Ce dividende n'influe pas sur les tarifs d'eau et d'égout courants de 2011 que le Conseil a déjà fixés et approuvés. À l'automne de 2011, le Service des eaux et des déchets de la ville examinera de nouveau ses recettes et ses dépenses et élaborera un plan décennal pour protéger ses tarifs à long terme et formulera une recommandation au Conseil.

« Le Service des eaux et des déchets devra faire d'importants investissements au cours de la prochaine décennie afin d'améliorer les services d'eau et d'égout et de moderniser ses installations, ajoute M. Fielding. Dès que ces projets seront réalisés au cours des dix années à venir, il est possible que les tarifs soient moins élevés que ceux que nous avons prévus. »

Nous sollicitons de nouveau la participation de la population au budget de fonctionnement de 2011 par le biais du processus de consultation indiqué ci-après :

- Examen du budget par les Comités d'orientation permanents – les 10 et 11 mars 2011
- Audition des délégations par le Comité exécutif – le 14 mars 2011

- Dépôt des dernières recommandations du Comité exécutif – le 16 mars 2011
- Dernier examen et adoption par le Conseil municipal – le 22 mars 2011

Pour participer et comparaître à titre de délégation, veuillez communiquer avec Jo-Ann Park, au 986-3732.

-30-

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Carmen Barnett, attachée de presse

Bureau du maire

TÉL. : 986-5569

Adresse électronique : cbarnett@winnipeg.ca